



PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 19 juillet 2022

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES CONTRE LA NOYADE : « Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux »

La période estivale est propice à la baignade ; cette activité n'est toutefois pas sans danger et le risque de noyade existe bel et bien.

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. En France, entre le 1er juin et le 30 septembre 2021, **1 753 noyades** suivies d'une prise en charge hospitalière ou d'un décès ont été recensées par l'enquête NOYADES et étaient réparties en :

- 1 480 noyades accidentelles (85 % de l'ensemble des noyades) ;
- 181 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide ou agression ; 10 %) ;
- 92 noyades d'origine inconnue (5 %).

L'analyse de l'évolution du nombre quotidien de noyades accidentelles durant l'été 2021 indiquait que ce nombre variait selon le jour avec davantage de noyades pendant les week-ends (15 noyades quotidiennes en moyenne contre 11 en semaine) et selon la température avec davantage de noyades pendant les périodes de fortes chaleurs.

La plus grande vigilance est donc requise durant l'été, et le préfet Henri Prévost rappelle quelques règles de base.

Pour vous baigner en toute sécurité, en tout lieu :

- ✓ Apprenez tous à nager ;
- ✓ Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- ✓ Choisissez les zones de baignade surveillées ;
- ✓ Respectez les interdictions de baignade ;
- ✓ Tenez compte de votre état de forme ;
- ✓ Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

En piscine, surveillez vos enfants de près et en permanence :

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance.

- ✓ Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance ;
- ✓ Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne ;
- ✓ Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette ;
- ✓ Ne vous absentez pas, même quelques instants ;

- ✓ Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) : après la baignade, veillez en particulier à retirer l'échelle d'accès et à installer les dispositifs de sécurité lorsqu'ils existent (alarme, couverture, etc...).

En mer :

- ✓ Nagez dans les zones de baignade surveillées ;
- ✓ Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade ;
- ✓ Nagez avec une bouée de nage en eau libre ;
- ✓ Nagez le long du rivage.



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

OU

Désignez un **SEUL ADULTE** sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

zzz

FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES :

TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut **rapidement prévenir les secours**.

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC GROUPE FRANCOPHONE DE RÉANIMATION ET URGENCES PÉDIATRIQUES SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

Retrouvez les recommandations :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>
<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/>

Préfecture de la Marne
 Service départemental de la communication interministérielle
 Tél : 03 26 26 11 90 – 03 26 26 11 87
 Port : 06 85 31 12 39 - 06 88 74 76 54
 Mél : pref-communication@marne.gouv.fr

1, rue de Jessaint CS 50431
 51036 Châlons-en-Champagne